



Tournoi de Hockey Manawan

À Trois-Rivières

17-18-19 & 20 avril 2025

RÈGLEMENT – ADULTE

Approuvé par le comité Organisateur
2025-02-05

RÈGLEMENTS (adultes)

TOURNOI DE HOCKEY TROIS-RIVIÈRES 2024

- 1) Le tournoi se déroulera conformément aux règlements de la Fédération québécoise de hockey sur glace. Cependant, les règlements adoptés par le comité organisateur du tournoi ont préséance sur les règlements de la Fédération québécoise de hockey sur glace.
 - a) Tout joueur participant au tournoi au tournoi est réputé connaître le présent règlement.
- 2) Les équipes devront être composées de joueurs amérindiens inscrits sur la liste de bande de leur communauté respective.
 - a) Les équipes peuvent alignés un gardien et un joueur provenant d'une autre communauté.
 - b) Aussi toute les équipes peuvent alignés un non-Autochtone. (Exemple : 1 import + 1 non-Autochtone + 1 gardien de buts).
 - c) Dans la catégorie hockey Féminin, elles peuvent alignées trois (3) joueuses provenant d'une autre communauté. (Exemple : 3 imports + une non-Autochtone + 1 gardien de but)
 - d) Les communautés moins de mille habitants pourront alignés 3 joueurs provenant d'une autre communauté, l'équipe devra fournir une lettre officielle de son Conseil de Bande que la communauté a vraiment une population moins de mille habitant à l'envoi de sa fiche d'inscription.
- 3) Tous les joueurs catégories adultes devront se procurer obligatoirement leur passe joueurs au cout de 25\$
- 4) Les joueurs de 40 ans et plus peuvent jouer dans deux catégories, celui de la classe vétéran et une autre.
 - a) Il faut avoir 40 ans pour jouer dans la classe vétéran
 - b) Les filles peuvent jouer dans 2 catégories, classe hockey féminin et dans une autre classe. (Ballon Balai ou Classe B-C)

5) IDENTIFICATION DES JOUEURS

- a) Les cartes de statut d'indien devront être présentées sur demande du comité.
- b) L'équipe au complet sera disqualifiée si aucune preuve n'est fournie sur demande ou si aucun membre du comité ne peut l'identifier à sa communauté d'origine. Toute autre carte telle que le permis de conduire ne sera pas acceptée.
- 6) Aucun joueur ne peut participer au tournoi s'il n'a pas atteint l'âge de dix-huit (18) ans à moins d'avoir la lettre des parents qui autorise l'enfants à jouer dans la catégorie adulte,
 - a. Les joueurs d'âge seize ans (16 ans) au hockey peuvent jouer dans la catégorie adulte avec la lettre des parents qui autorise l'enfants et doivent signer obligatoirement le formulaire de dégagement de responsabilité.

7) L'alignement de la première partie au tournoi devra demeurer inchangé et ce, jusqu'à la fin du tournoi. Le responsable de l'équipe devra obligatoirement signer le line-up de la première partie.

8) Tout joueur devra obligatoirement jouer 1 partie sur les deux premières parties préliminaires.
Pour vérification s'il a joué, il devra signer le formulaire de dégageant de responsabilité. Si pas de signature il sera considéré comme qu'il était absent lors des 2 premières parties.

9) Chaque joueur doit garder le même numéro de chandail pour la durée du tournoi Sauf si l'alinéa a) s'applique.

a. Advenant le cas où les deux équipes auraient la même couleur de chandail, l'équipe visiteuse devra faire le changement de chandails.

b. Dans les parties éliminatoires, l'équipe ayant conservé la meilleure fiche en ronde préliminaire sera l'équipe visiteuse.

10) DÉBUT DES PARTIES

a) Chaque équipe aura droit à un maximum de vingt (20) joueurs incluant les deux (2) gardiens et un minimum de six (6) joueurs et un gardien de but.

b) Un délai maximal de dix (10) minutes sera permis advenant le retard d'une équipe à se présenter sur la patinoire.

i) Avant la fin du délai (10 minutes), un minimum de six (5) joueurs devra être sur la glace pour officialiser le début de la partie, si après les dix (10) minutes, l'équipe perd par défaut au pointage de 0-3.

ii) Toute équipe ayant retardé la partie se verra infliger une pénalité mineure.

iii) Un minimum de six (6) joueurs plus un (1) gardien pour finir la partie est requis, sauf pour cause de blessure.

iv) Les équipes qui ne se présentent pas pour une partie se verront inscrites sur une liste d'attente pour le prochain tournoi.

11) CLASSEMENT DES ÉQUIPES

a) Les équipes peuvent choisir la classe dans laquelle elles veulent évoluer. Toutefois, la direction du tournoi se réserve le droit d'accepter ou de refuser le choix de classe et même de reclasser cette équipe. Ceci afin de conserver un meilleur équilibre au tournoi.

b) Pour sa performance pendant le tournoi.

- | | | |
|----------------------------|---|----------|
| i. Victoire | ▶ | 3 points |
| ii. victoire par fusillade | ▶ | 2 points |
| iii. Défaite par fusillade | ▶ | 1 point |
| liii. Défaite | ▶ | 0 point |

- c) Le critère pour le classement des équipes est le nombre de points accumulés pendant la ronde préliminaire.

12) ÉGALITÉ ENTRE LES ÉQUIPES

- a) L'équipe qui présente le plus grand nombre de victoire.
- b) L'équipe qui présente la meilleure fiche concernant la différence entre les buts comptés et les buts alloués sera placée au rang supérieur.
- c) Si l'égalité persiste à la suite de ce calcul, l'équipe ayant marqué le plus de buts sera placée au rang supérieur.
- d) Si cette égalité persiste encore, l'équipe ayant alloué le moins de buts sera placée au rang supérieur.
- e) Si l'égalité persiste encore, le vainqueur de la partie ayant été jouée entre les deux équipes sera placé au rang supérieur.
- f) Advenant le cas où l'égalité persiste toujours et que les deux équipes n'ont pas joué l'une contre l'autre, l'équipe ayant le but le plus rapide lors de la première partie préliminaire sera placée au rang supérieur.
- g) Tirage à pile ou face (le gagnant sera placé au rang supérieur).

13) PÉRIODE SUPPLÉMENTAIRE EN RONDE PRÉLIMINAIRE ET ÉLIMINATOIRE

- a) Si égalité après 3 périodes. La partie se décidera en tir de barrage avec trois (3) joueurs de chaque équipe. (Partie préliminaire)
- b) Si un joueur est pénalisé, ce sont les mêmes règlements que ceux en temps régulier qui s'appliquent.
- c) EN Parties éliminatoires, La partie se décidera en prolongation a 3 x 3 pendant 5 minutes non-chronométrées.

14) SUSPENSION

- a) Le comité organisateur peut empêcher tout joueur suspendu de prendre part à son tournoi tant que la suspension n'aura pas été complétée.

15) BATAILLE

- a) Aucune bataille ne sera tolérée dans le tournoi. Tout joueur ayant provoqué une bataille sera expulsé de la partie en cours et suspendu pour une autre partie ou plus (ce joueur pourrait même être expulsé du tournoi selon la gravité de l'infraction).
- b) Tout joueur méritant une pénalité de match sera automatiquement suspendu pour une partie ou plus (selon la gravité de l'infraction).
- c) Tout joueur méritant une pénalité majeure ou une pénalité d'extrême inconduite de 10 minutes durant les cinq (5) dernières minutes de la partie en cours sera automatiquement suspendu pour la partie suivante.

16) ARBITRES ET OFFICIELS

- a) Tout joueur ou instructeur manquant de respect envers les arbitres ou officiels sera pénalisé selon la gravité de l'infraction pouvant même aller jusqu'à l'expulsion du tournoi.
- b) Les officiels de chacune des parties peuvent en tout temps, mettre fin à une partie.
- c) Pour toute décision où une telle application est nécessaire, un rapport devra être fait à la direction par les arbitres.
- d) Pour toute infraction, un rapport devra être envoyé au comité qui fera un suivi.
- e) Toute décision du comité sera finale et sans appel.
- f) **** Toutes punitions pour avoir agressé physiquement un arbitre, juge de ligne ou un officiel sur et hors glace entraînera automatiquement une suspension du tournoi pour le joueur fautif, par le fait même, son équipe sera disqualifiée du tournoi.**
- g) **** Si l'infraction est commise auprès des officielles durant les finales, la bourse ne sera pas remise à l'équipe fautive.**

17) BOISSON ET DROGUE

- a) Tout joueur ou instructeur étant pris dans les chambres des joueurs, sur la glace ou le banc à avoir consommé de la boisson alcoolisée ou de la drogue sera automatiquement expulsé du tournoi.
- b) **Si l'officiel juge qu'un joueur n'est pas apte à jouer une partie, il peut être expulsé de la partie.**

18) RESPECT

- a) La direction du tournoi se réserve le droit d'expulser toute équipe ou tout membre d'une équipe ne se conformant pas aux règles du tournoi.
- b) La direction du tournoi se réserve le droit de disqualifier toute équipe et tout membre d'une équipe ne respectant pas l'intégrité du jeu.
- c) Toute équipe prise en défaut à tricher, truquer, manigancer ou enfreignant les règles sera disqualifiée pour le tournoi et son cas sera évalué afin de déterminer si la suspension devrait être prolongée.
- d) Également, la direction du tournoi se réserve le droit de refuser une équipe ou certains joueurs lors de l'inscription du tournoi et même lors d'un prochain tournoi s'ils ont déjà fait preuve d'un comportement jugé indésirable.
- e) Toute décision du comité sera finale et sans appel.

19) LES RÈGLEMENTS OLYMPIQUES SERONT EN VIGUEUR

- a) Lancer frapper permis ;
- b) La ligne rouge ne sera pas considérée (Pas de ligne rouge)
- c) Aucune mise en échec ;
- d) Le joueur qui méritera une 3^{ième} pénalité dans la partie sera expulsé pour le reste de la partie.

- e) Tous les joueurs doivent porter les équipements suivants :
 - i) Casque protecteur ;
 - ii) Visière faciale ou grille complète recommandée.
 - iii) Protège-cou recommandé par la Régie de la Sécurité dans les sports du Québec.
- f) Un formulaire de dégageant de responsabilités ne tenant pas responsables les organisateurs devront être signés par chaque joueur. Advenant qu'un joueur refuse de signer ou omet de signer, il ne pourra pas jouer durant le tournoi.

20) DÉROULEMENT DES PARTIES

- a) Les parties seront de 3 périodes. Les deux premières de 10 minutes non chronométrées. Et la 3^{ième} période de 10 minutes sera chronométrée.
- b) Les pénalités mineures (2 minutes) et /ou majeures (5 minutes) seront chronométrées. À chaque pénalité, la mise au jeu se fera dans la zone de l'équipe fautive.
- c) Chaque équipe aura droit à un temps d'arrêt de trente secondes par partie en ronde éliminatoire.

21) DIFFÉRENCE DE BUTS

- a) Advenant une différence de 6 buts, le restant à jouer ne sera pas chronométré même si la différence redevient inférieure.

22) Advenant une différence de 7 buts la partie sera terminée.

23) INSCRIPTION (À LA DISCRÉTION DES ORGANISATIONS)

- a) Toute inscription sera acceptée si les clauses suivantes sont respectées ;
 - i) L'inscription, accompagnée de la liste des joueurs, doit être envoyée par le responsable de l'équipe à la direction du tournoi avant la date prévue.
 - ii) Seuls les mandats-poste ou dépôts bancaires seront acceptés.

24) La direction du tournoi acceptera seulement les inscriptions des équipes ayant payé avant la date limite du 24 mars à midi, soit :

- a) Classe A
- b) Classe B
- c) Classe C
- d) Classe Vétéran
- e) Ballon Balai

25) Les organisateurs du tournoi ne seront pas tenus responsables d'aucune perte ou dommage à l'équipement des joueurs.

26) La direction du tournoi se dégage de toutes responsabilités concernant les accidents ou blessures pouvant survenir à l'intérieur et à l'extérieur de l'aréna pendant la tenue du

Règlement Ballon Balai :

- 1- Les parties : 2 périodes de 15 minutes chaque période.
- 2- Les gardiennes devront rester gardienne pendant toute la durée du tournoi avec un chandail de couleur différent de ses joueuses.
- 3- La gardienne ne peut prendre part des tirs de barrages.
- 4- Les joueuses de 15 ans peuvent évoluer dans la catégorie adulte avec une lettre des parents qui autorise son enfant de jouer dans la catégorie adulte en plus de signer le formulaire de dégageant de responsabilités.

Bon Tournoi